ANNEXE

Annexe à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR8302035 Entre Sumène et Mars (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels	justifiant la désignation	du site et figurant en	annexe de l'arrêté
du 16 novembre 2001 modifié	-	-	

6410		Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
91E0	*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>
9120		Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)
9180	*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>

<u>2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié</u>

Amphibiens

Aucune espèce mentionnée

Invertébrés

1092 Ecrevisse à pattes blanches Austropotamobius pallipes

Mammifères

1355 Loutre d'Europe *Lutra lutra*

Plantes

Aucune espèce mentionnée

Poissons

1163 Chabot Cottus gobio

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

Fait le

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, Pour le ministre et par délégation : Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

T. VATIN